

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Messidor, an VII.

Arrivée à Laibach de la seconde division du second corps de troupes russes. — Ordre donné au contingent de l'électeur de Bavière de se tenir prêt à marcher. — Mécontentement des soldats palatins. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Victoire remportée sur les Autrichiens en avant de Kehl. — Fuite de Schérer. — Projet d'adresse au peuple français sur la loi relative à la repression du brigandage.

AVIS ESSENTIEL.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois; 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

A L L E M A G N E.

Laibach, 3 messidor.

La seconde division du corps de troupes auxiliaires russes arriva ici avant-hier; elle est composée de plusieurs bataillons de grenadiers & de fusiliers, & d'un régiment de cosaques, sous les ordres du général prince de Wolkonsky. Ces troupes se sont remises en route hier sur Gorice. Aujourd'hui nous avons vu arriver la troisième division, qui est la plus nombreuse: elle est commandée par les généraux Masrow & Fertsch.

Munich, le 11 messidor.

Le Palatinat & la Bavière donnent, dit-on, 16 mille hommes pour leur contingent. Ces troupes ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher. Notre militaire est très-mécontent des exercices fréquens qu'on lui fait faire. Dernièrement quarante chevaux-légers de cette garnison, ennuyés de l'exercice, sont retournés à leurs casernes en se moquant des menaces de leurs officiers, qui leur ordonnoient de rester à la manœuvre. Le lendemain on ordonna au régiment des chevaux légers de s'assembler pour une exécution. On désarma les quarante; ils reçurent chacun cinquante coups de bâton, & six durent passer par les verges, ayant été les meneurs de l'insurrection. Le lendemain de cette exécution, quatorze ont déserté avec armes & bagages.

L'électeur palatin vient de nommer son fils grand-commandeur de l'ordre de Malte dans ses états. Cette place vaut 400,000 fr. par an.

Hambourg, le 13 messidor.

Depuis que l'Angleterre a rejeté de son sein une foale d'artistes français qui y exerçoient leur industrie, ces malheureux se sont réfugiés ici, où ils réclamoient vain la permission de retourner dans leur patrie. La prudence du gouvernement français s'étoit refusée jusqu'ici à les admettre indistinctement. Les démarches que ces déportés viennent de faire, ont été plus heureuses. Un grand nombre a obtenu des passe-ports du ministre batave pour aller en France, & la plupart, dit-on, se proposent de voler aux armées pour la défense de la république.

A N G L E T E R R E

Extrait d'une lettre de Londres, du 30 prairial.

C'est un spectacle bien étonnant que celui que donne aujourd'hui

à l'Europe la Grande-Bretagne, quand on considère son territoire, sa population, la charge déjà énorme de sa dette & des impôts, comparés au déploiement de forces & de ressources qu'elle fait en ce moment. Pitt, dans son budget, a annoncé un emprunt de 21 millions sterl. (environ 500 millions de France): cet emprunt est déjà rempli. Six compagnies s'étoient présentées pour en faire les avances; trois ont été exclues, parmi lesquelles étoient la banque. L'emprunt a été partagé entre les trois autres, au taux de 5 1/2 pour cent. Les fonds publics, au lieu de baisser, selon l'usage, ont haussé, & l'emprunt a gagné dès le lendemain 1 pour cent. Toutes ces circonstances, après six ans de la guerre la plus dispendieuse que l'Angleterre ait jamais faite, ne peuvent tenir qu'à un état de choses hors de nature, & trop violent pour ne pas amener quelque explosion extraordinaire.

C'est notre ministère qui réglera la destination des 45 mille Russes qu'il a pris à sa solde. Il y a pour cet objet un traité éventuel conclu entre l'empereur de Russie.

L'Angleterre solde de plus 20 mille émigrés suisses; cet objet donne lieu à de grandes spéculations, & l'on prétend que le voyage du ci-devant comte d'Artois à Londres a une connection intime avec cette mesure. Il est parti sans avoir annoncé son départ qu'une heure à l'avance. Il a fait, même à ses confidens intimes, le plus grand mystère de l'objet du voyage. Il n'a pris avec lui que M. de Puy-ségur, son capitaine des gardes, & un seul valet-de-chambre. Le baron de Rolfe, qui est suisse, étoit parti deux jours auparavant, s'étoit rendu à Londres avec le plus grand secret, & avoit eu des conférences avec les ministres. Le ci-devant comte d'Artois, en venant à Londres, avoit laissé son capitaine des gardes à une demie journée, afin de n'être pas reconnu. Il a eu des conférences particulières avec le roi, avec Pitt, le lord Grenville, M. Windham, secrétaire de la guerre, & est reparti le troisième jour. On n'y a appris son arrivé & son séjour qu'après son départ. Quand on réfléchit qu'il ne peut venir à Londres sans danger, à cause des dettes qu'il y a, on ne peut douter qu'il n'y ait été appelé par la cour. Il a paru très-satisfait. La conclusion qu'on tire de ces circonstances, c'est qu'il est question de le mettre à la tête de la petite armée suisse qui sera à la dispositions de l'Angleterre. On se rappelle qu'il étoit commandant général des troupes suisses au service de France, avant la révolution.

Le roi a fait, ces jours derniers, la revue d'un rassemblement de 9000 hommes, tant à pied qu'à cheval, composé en grande partie de jeunes gens, fils de lords, de grands propriétaires, de riches négocians & des premières familles de l'Angleterre. C'est un corps qui s'est offert pour la défense du pays. Chaque membre est équipé & fait le service à ses frais. La cavalerie en est superbement montée.

Personne ne doute ici que le gouvernement ne prépare une expédition considérable sur le continent. On a déjà rassemblé beaucoup de troupes régulières. Pitt a mandé, il y a quelques jours, tous les chefs des corps de volontaires qu'on nomme *Fensibles*. Ce sont des intermédiaires entre les troupes réglées & les milices. Celles-ci ne sont obligées de servir que dans leurs cantons respectifs. Les *Fensibles* s'engagent à servir dans toutes les parties des trois royaumes où l'on voudra les envoyer. Pitt a dit aux chefs qui se trouvoient à Londres, qu'il desiroit savoir quels seroient les corps qui voudroient s'engager à passer sur le continent pour le service auquel on les destinoit; que le roi avoit besoin, pour un objet important, de 20,000 hommes; que comme les commandans avoient besoin du consentement de leurs corps pour prendre un tel engagement, il les avoit de la manière la plus pressante à consulter leurs corps res-

pectifs, pour en avoir une réponse précise le plus promptement possible; que tout délai étoit d'une grande conséquence, & qu'une semaine seroit un siècle pour lui. Le gouvernement de France doit avoir là-dessus les renseignements les plus positifs. Le ministre encourage tous ceux qu'il veut faire concourir à ses desseins hostiles, en leur assurant que cette année décidera sûrement du sort de la guerre, & conséquemment de celui de la France.

Quelques personnes croient que l'expédition secrète qu'on prépare ici, est destinée pour la Hollande; d'autres la dirigent sur quelques côtes de France. Sans doute, on est prêt par-tout à bien recevoir les Anglais, qui jusqu'ici n'ont pas été heureux dans leurs tentatives de ce genre.

On prétend qu'on a fait au ministère britannique, par l'intermède d'un ministre de puissance neutre, des propositions de paix; & on paroît compter sur le crédit du nouveau directeur Sieyès, pour amener un traité raisonnable, dont on dit que les premières ouvertures ont été faites à Berlin.

Les négocians qui commercent dans la Baltique ont fait au gouvernement des représentations sur le nombre de corsaires ennemis qui infestent les côtes de Norwege. En effet, depuis trois ans, 250 vaisseaux anglais sont devenus leur proie.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 18 messidor.

Les deux chambres se sont assemblées, le 15, en comité général. Dans la seconde, l'élection des sept membres de la comptabilité nationale étoit à l'ordre du jour; mais sur la demande de quelques députés elle a été ajournée, ce dont il n'y avoit pas encore eu d'exemples depuis l'établissement de notre constitution.

De nouvelles adresses, semblables à celles qui ont déjà donné lieu à des débats, continuent à paroître. On les renvoie toutes à une même commission.

Un des cantons du Vieux-Yssel, qui avoit élu le citoyen Hanekamp, & dont le choix avoit été cassé deux fois par la première chambre, vient de l'élire pour la troisième fois.

Un autre citoyen, Ploos van Amstel, est une nouvelle preuve encore plus frappante de la fermeté avec laquelle le peuple batave soutient ceux qu'il a élus pour le représenter.

Ploos van Amstel, zélé républicain, a été successivement membre de notre première & de notre seconde assemblée. Il est un des auteurs de la révolution du 22 janvier 1798. A la suite de celle du 12 juin suivant, il fut incarcéré; puis relâché, & nommé représentant pour la troisième fois. Son élection fut encore annullée par la première chambre sous prétexte qu'il étoit anarchiste. Récentement enfin, il a été élu par trois districts. La commission chargée d'examiner les procès-verbaux des élections du nouveau tiers, a proposé, le 14 de ce mois, de casser encore celle de Ploos van Amstel, en excipant de sa qualité d'anarchiste pour laquelle la première chambre l'avoit déjà rejeté. Mais cette fois il a trouvé des défenseurs dans le corps législatif, & la commission a été chargée de faire un nouveau rapport.

Des lettres du 13, arrivées de Uelfzyl, port du pays de Groningue à Pembouchure de l'Ems, nous apprennent que nos chaloupes canonnières, à la suite d'un combat livré aux chaloupes anglaises, dont ces parages fourmillent, a amené dans le port un bâtiment anglais.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 20 messidor.

Le citoyen Christiani vient d'être réintégré dans la place de commissaire du directoire près l'administration centrale de notre département, & le citoyen Bottin, dans celle de secrétaire-général.

Le général Legrand a attaqué hier matin les autrichiens & les paysans en avant d'Appenweiher, & les a complètement battus sur tous les points. C'est sur notre droite &

notre centre que s'est fait cette attaque. Nous avons occupé hier à midi le poste d'Attenheim, la ville d'Offenbourg & la petite ville de Lahr. Nos troupes sont à la poursuite de l'ennemi, & se trouvoient hier soir près de l'abbaye de Gengenbach, à l'entrée du Val de la Kintzig. Nous avons fait beaucoup de prisonniers.

On assure que l'ordre est arrivé de suspendre la démolition de Manheim, & de nous tenir sur la rive droite. Cette démolition, suivant tous les rapports, nous est très-préjudiciable, la place de Manheim nous offrant un appui important sur la rive droite.

Il est aussi question de détacher de la Suisse un corps de 15,000 hommes, qui doit renforcer les 14,000, que nous avons à présent devant Kell, & pénétrer avec eux dans l'intérieur de la Souabe par le Val de la Kinzig. Ce seroit, dans les circonstances actuelles, le meilleur moyen de faire diversion au prince Charles, & de l'obliger à évacuer la Suisse, ou au moins la plus grande partie des conquêtes faites jusqu'à présent.

Il se confirme que le corps de troupes russes destiné à renforcer l'armée du prince Charles, a fait halte d'après un ordre arrivé au général Rienkoi-Korlakoff, qui commande ce corps, dont la première colonne s'étoit avancée jusqu'à Bentschinn, en Moravie, & la dernière se trouvoit à Cracovie. On assure même que ce corps va retourner provisoirement dans la Pologne-Russe, & que c'est sur une déclaration énergique, faite à Paul 1^{er}, par l'envoyé prussien à Pétersbourg, que cet ordre a été donné.

Paris, le 23 messidor.

Il paroît que Scherer s'est soustrait par la fuite au mandat d'arrêt lancé contre lui.

— Le citoyen Bourdon, nouveau ministre de la marine, est arrivé d'Anvers la nuit dernière, & est entré ce matin en fonctions.

— On n'avoit point encore ce matin de nouvelles de la sortie de Carthage des escadres combinées.

— Le citoyen Fouché (de Nantes) est parti hier pour sa mission près la république batave.

— Jean D. bry est actuellement à Saint-Amand, où il est allé prendre des eaux.

— Par arrêté du 18 de ce mois, les ministres de la guerre, des finances et des relations extérieures sont tenus de présenter au directoire exécutif, dans le délai d'une décade, un rapport circonstancié sur les opérations des agens politiques & des commissaires civils envoyés par le directoire dans les lieux occupés par les armées françaises sur le Rhin, dans l'Helvétie, & dans les différens états de l'Italie.

— Un autre arrêté, pris le 19, rapporte celui qui nommoit le général Hédouville, commandant du camp sous Liege & des huit départemens réunis, & nomme à sa place, pour le commandement de ces départemens, le général Tilly.

— Le général Michaud commandera par *interim* l'armée d'Angleterre.

— Les généraux Bonamy et Dufresne, prévenus de dilapidations dans les états napolitains, ont ordre de se rendre à Paris pour fournir au ministre de la guerre leurs moyens de justification. Le ministre se procurera les pièces relatives à cette affaire, & en fera un prompt rapport au directoire exécutif.

— Par un arrêté du directoire d'hier, le citoyen Robert Crachet, élu en l'an 6 député au conseil des cinq-cents, & non admis, d'après la loi du 22 floréal, a été réintégré dans

la place

— Le
la manie
d'émigré

— Le
employé
trois che
du burea

— La
coup de
taires se
société v

première
de nos m
trône pa

— Un
sailles. I
les tribu

— On
toyen Le
ment ét

— Tru
— Le
Hâvre &
placé, p

— De
de Doud
étiens
envoyée
sance ce

— De
qu'indép
puis le
de 80 ca
entrer a

— La
le 17 de

— Or
passer à
jours le
on ne p
voulu q
sa prés
pauvres
ce secou
sont nos

— Le
tion de
duits de
militaire
ont été

— La
tément
immense
aussi de
naux, d
piers;
pente,
9,000 f
moins r

la place de commissaire près l'administration du département du Pas-de-Calais, qu'il occupoit avant cette époque.

— Le directoire a réglé, par un arrêté du 11 messidor, la manière dont les créances sur la république doivent être employées dans les partages de pré-succession des ascendans d'émigrés.

— Le ministre de la police vient de réformer soixante employés de ses bureaux. Il a aussi supprimé les places de trois chefs de son ministère. Le citoyen Pantin, sous-chef du bureau particulier, est destitué.

— La société réunie au Manège a planté hier, avec beaucoup de solennité, un arbre de la liberté. La liste des sociétés sera fermée lorsqu'il y en aura quatre cents. Cette société vient de faire afficher dans Paris le résultat de sa première séance. Elle jure haine à l'Angleterre, aux assassins de nos ministres, & à ceux qui tenteroient de relever le trône par l'autel, ou l'autel par le trône.

— Un cercle constitutionnel vient aussi de s'ouvrir à Versailles. Il a dénoncé au corps législatif les administrations & les tribunaux du département de Seine & Oise.

— On déclare aujourd'hui, dans le *Rédacteur*, que le citoyen Lagarde, secrétaire du directoire exécutif, est totalement étranger à la propriété de ce journal.

— Truguet est arrivé à Paris.

— Le général Béhencourt a repris le commandement du Havre & de ses côtes. Le général Delarue qui l'avoit remplacé, passe dans le département de l'Eure.

— Des violences viennent d'être commises dans le canton de Doudeville, département de la Seine-Inférieure, sur des citoyens revêtus d'un caractère légal. Des troupes ont été envoyées aussi-tôt dans ce canton, pour étouffer dès sa naissance cet esprit de rébellion.

— Des lettres de Brest, du 16 de ce mois, annoncent qu'indépendamment de cinq vaisseaux de ligne, armés depuis le départ de Parmée navale, le vaisseau *l'Indivisible*, de 80 canons, devoit être lancé à l'eau incessamment, & entrer aussi-tôt en armement.

— La garnison de la citadelle de Turin est arrivée à Lyon le 17 de ce mois.

— On écrit de Nîmes que la citoyenne Contat vient d'y passer à-peu-près un mois, où elle a joué tous les deux jours le drame ou la comédie avec cette rare perfection dont on ne peut se faire une idée qu'après l'avoir vue. Elle a voulu que toutes les classes du peuple fussent heureuses de sa présence en donnant une dernière représentation pour les pauvres. L'affluence des spectateurs étoit considérable, & ce secours est arrivé bien à-propos dans l'état de détresse où sont nos hospices.

— Les citoyens Picard & Fiocardo qui, après une détention de plusieurs mois dans les prisons de Paris, ont été traduits devant le premier conseil de guerre de la 24^e division militaire, séant à Gand, en vertu d'un arrêté du directoire, ont été acquittés, le 16 de ce mois, par ce conseil.

— La ci-devant abbaye des Bénédictins, à Breteuil, département de l'Oise, bâtie depuis vingt ans, ayant des bâtimens immenses, un jardin fruitier de deux hectares, une prairie aussi de deux hectares, plantée d'arbres fruitiers, des canaux, des étangs empoisonnés, bordés d'arnas & de peupliers; enfin, une vaste église, qui est une forêt de charpente, vient, dit-on, d'être adjudgée pour une somme de 9,000 francs en numéraire: on ajoute qu'elle en vaut au moins 100,000.

— Le général Dufour vient de faire traduire à un conseil de guerre le garde-magasin de Frakental, qui usoit de faux poids.

— Le citoyen Solainville, garde des subsistances militaires de Cherbourg, ayant été destitué par le ministre de la guerre pour avoir soustrait un jeune homme à la conscription, a prouvé que cette accusation étoit sans fondement, & il vient d'être réhabilité dans ses fonctions.

— Le ministre de Brunswick à Ratisbonne, M. d'Ompfeda, en est parti le 12 messidor pour Munich, chargé d'une mission secrète.

— Le feld-maréchal Suwarow, en qualité de commandeur de l'ordre de Malte, dans le Piémont & le Milanais, a reçu le serment de fidélité des chevaliers de Malte, pour l'empereur de Russie, qu'ils reconnoissent comme grand-maître.

— Le ministre de Russie à Berlin, comte de Panin, est allé aux eaux de Carlsbaden.

— Le fameux banquier Itzig, de Berlin, vient de mourir; il laisse trente-cinq petits-fils, & à chacun 10 mille écus de Prusse.

— Le lord Bridport a donné sa démission du commandement de l'escadre de la Manche; il est remplacé par le lord Duncan.

— La Porte vient d'ordonner la levée d'un emprunt forcé, remboursable dans dix ans avec les intérêts. Les banquiers doivent fournir 18 millions; la nation grecque 1 million; la nation arménienne 1 million; les juifs 800,000 piastres, &c.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen GÉNISSEUX.

Séance du 23 messidor.

On lit un grand nombre d'adresses qui félicitent le conseil sur l'événement de prairial, & demandent la punition des triumvirs.

Duplantier a la parole pour une motion d'ordre. Il rappelle que, le 26 messidor prochain, on célébrera dans toute la république l'anniversaire du 14 juillet; ce jour immortel, dit-il, qui a replacé les peuples au rang qu'avoient usurpé sur eux tant de siècles d'oppression, & qui n'aura pas lui vainement pour la France: En rappelant de grands souvenirs aux Français, il redoublera en eux cette énergie, qui, malgré les efforts des tyrans coalisés, les sauvera du précipice où la dictature alloit les plonger.

L'orateur demande que cette fête soit célébrée dans le sein du conseil.

Bichet relit le projet sur la responsabilité des communes.

Bardou-Boisquetin annonce que les brigands ont inventé un nouveau genre de crime. Ils enlèvent les citoyens pour avoir d'eux les renseignements qu'ils veulent. L'orateur demande que le second article de la loi soit étendu à ce crime. La proposition est adoptée: en conséquence, là où ce crime sera commis, quatre ex-nobles ou parens d'émigrés seront déportés dans les vingt-quatre heures.

Berlier lit sur cette loi un projet d'adresse aux Français; qui est adopté, & que voici:

Le corps législatif au peuple français.

Français, c'est sur vos intérêts les plus chers, c'est sur les bienfaits inappréciables de la paix intérieure, c'est sur

les moyens de la rappeler & de la fixer parmi nous, que vos représentans éprouvent le besoin de vous entretenir aujourd'hui.

Français, d'affreuses discussions civiles semblent déjà renaître dans quelques départemens de l'Ouest & du Midi, en menaçant d'étendre leurs ravages sur d'autres points de la république.

Pour en arrêter le cours, les législateurs viennent de prendre des mesures sévères, mais nécessaires, contre les hommes qu'une longue & funeste expérience n'a que trop signalés comme les machinateurs de nos discordes.

Mais le frein de la loi ne doit pas rester isolé de la voix de la raison.

C'est à vous sur tout que nous nous adressons, hommes simples dont les malveillans s'emparèrent trop souvent pour vous faire servir d'instrumens à leur vues subversives de l'ordre établi par la constitution & les loix.

Les perfides ! ils feignent de vous plaindre, ils ne veulent que vous irriter ; ils vous retracent sans cesse les maux de la révolution, ils ne vous disent point que, par leur opposition, ils en firent les premiers auteurs.

En vous parlant de vos intérêts ils ne songent qu'à leurs, & ne veulent que se ressaisir de leurs antiques usurpations.

Eh quoi ! seroit-ce donc pour le rétablissement des dîmes, des corvées, de la féodalité, qu'ils parviendroient à armer les Français contre les Français ?

Bons & honnêtes habitans des campagnes, comment pourriez-vous regretter un tel régime & le rappeler en insensés !

Citoyens de tous les états, habitans des cités & des champs, ariez-vous oublié ce que votre régénération politique eut pour vous de touchant et de sublime aux premiers momens de la révolution ?

Non, de tels souvenirs ne sauroient s'effacer, et vous ne voudrez pas reprendre des fers que vous brisâtes avec indignation.

Vous ne vous y soumettriez pas impunément, vous qui, à quelque époque que ce soit, avez servi la révolution ; les vengeances royales sauroient bien vous atteindre.

Et vous-mêmes, hommes apatiques, qui vîtes la révolution sans enthousiasme, mais sans haine ; croyez-vous que votre simple indifférence ne vous seroit point reprochée par vos insolens vainqueurs ?

Votre intérêt à tous est d'écarter du sol français ce torrent de malheurs qui l'inonderoit, si quelques espérances criminelles pouvoient se réaliser.

Que les dissensions civiles cessent donc pour ne plus nous laisser d'autres soins que de repousser l'ennemi extérieur.

Citoyens, au milieu d'une guerre terrible, qui peut-être ne devoit plus exister, & à la suite d'une administration désastreuse, vous souffrez sans doute, vos représentans en gémissent, & ils travailleront sans relâche à empêcher la renaissance des maux qui accompagnèrent plusieurs époques de la révolution.

Ils sauront, de concert avec le directoire exécutif régénéré, accueillir, lorsqu'elle se présentera, une paix digne du peuple français & de ses alliés.

Mais cette paix, objet de vos vœux & des nôtres, cette paix qui doit rappeler sur le territoire français l'abondance & la prospérité, n'allez pas la compromettre ou l'éloigner par des troubles civils, & s'il vous reste des sacrifices à faire, qu'ils soient pour la patrie, & non pour vous entr'égorgés.

Eh quoi ! le sang français couleroit encore pour une

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

cause autre que celle de la liberté ! Et il y auroit des hommes assez insensés pour espérer le bonheur dans les suites d'une guerre civile !

Des cadavres amoncelés, des champs dévastés, des maisons incendiées ne seroient-ils donc plus des objets d'effroi ?

Loïn de nous la pensée qu'une telle dégradation morale soit admise en système général.

Cependant des bandes d'assassins royaux se montrent dans divers départemens, & attaquent les républicains.

Ces germes d'une nouvelle guerre civile n'ont pu parvenir à la connoissance de vos représentans, sans qu'ils dussent en même tems chercher les moyens de les étouffer, en offrant aux républicains une garantie contre leurs ennemis ; c'est ce qu'ils viennent de faire.

Patriotes, conservez ou reprenez une attitude énergique & sage ; le corps législatif & le directoire sont bien décidés à faire triompher la république.

Et vous qui faites les instrumens aveugles de l'assassinat des républicains, vous, artisans & cultivateurs que l'on compte dans les bandes assassines, retournez à vos ateliers & à vos charrues ; déposez les armes que vous vouliez tourner contre la patrie : vos tranquilles retraites vous appellent, & vos champs nourriciers ne doivent pas se convertir en des champs de carnage.

Vous enfin ex-nobles, parens d'émigrés & ascendants de rebelles, vous qui eûtes une si grande influence sur les malheurs de votre pays ; vous qui pouviez empêcher le crime & qui le conseillâtes si souvent, songez que vous êtes aujourd'hui responsables de la tranquillité intérieure : travaillez donc à la maintenir ; car c'est à ce seul prix qu'un jour vous serez admis dans la grande famille avec tous les droits de ses autres enfans.

Que les départemens infestés de chouannerie rentrent dans l'ordre, s'ils veulent rentrer dans le droit commun ; que les départemens étrangers aux troubles civils continuent de mériter une honorable exception ; que la paix intérieure, eu un mot, s'établisse solidement, & bientôt nous reprendrons au-dehors l'attitude de la victoire.

Nota. Nous renvoyons à demain le reste de la séance, où l'on a présenté l'aperçu des dépenses de la guerre pour l'an 8.

Le conseil des anciens a approuvé la résolution d'hier sur les bons des rentiers. Il a ordonné l'impression d'un rapport de Garat, qui a proposé de rejeter comme incomplète la résolution sur la liberté de la presse.

Bourse du 23 messidor.

Rente provisoire, 2 fr. 75 c. — Tiers consol., 9 fr. 13 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 76 cent. — Bons $\frac{1}{2}$, 70 c. — Bons d'arrérage, 59 fr., 59 fr. 25 cent. — Action de 50 f. de la caisse des rentiers.....

Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, &c.

La 6^e. & la 7^e. livraison de ce bel ouvrage viennent de paroître ; la pyramide de Cephren, la porte des Victoires au Caire, la magnifique mosquée de Haçan, le pharillon d'Alexandrie, la porte de Rosette, l'obélisque de Cléopâtre, les ruines du Musée, & de la bibliothèque des Ptolémées : tous ces tableaux doivent inspirer un double intérêt, puisqu'ils rappellent à la fois un pays anciennement renommé par la sagesse de ses institutions, & redevenu célèbre, de nos jours, par la présence & les triomphes de nos guerriers.

A. FRANÇOIS.

Détails
du R
Moree
Disco

R
La tra
La séanc
immense
gers, la
Des patre
& d'inva
série :
jacobins
taires sor
la premie
qui ont e
législatif
du fusil ;
sée ; cha
amateurs
conduisen
versent a
victoire r
Ce souve
ries & au
Il y a des
rangées s
la réunio
toire

— Le
mettre l'
— Mac
reau par
se dispos
arrivé à
Le bra
derniere
n'est pas
Le dir
a ordonn
Dusseldor
Rhin. Le
sait que J
Le gén
l'armée d
— La
Caën est
— Le
12^e. divis
Naples, &